ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES – AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN ARTCURIAL

TABLEAUX ANCIENS & DU XIXE SIÈCLE

MARDI 24 JUIN 2008 PARIS

| 01401 |

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

TABLEAUX ANCIENS & DU XIXE SIÈCLE

PARIS – HÔTEL DASSAULT

MARDI 24 JUIN 2008 – 14H30



TABLEAUX ANCIENS & DU XIX^{E} SIÈCLE

PARIS - HÔTEL DASSAULT

MARDI 24 JUIN 2008 À 14H30



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

PARIS - HÔTEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0) 1 42 99 20 26

COMMISSAIRE PRISEUR :
Francois Tajan

EXPERTS :
Gérard Auguier, +33 (0) 1 42 60 49 29, info@gerardauguier.com
Cabinet Turquin,
Chantal Mauduit, +33 (0) 1 47 03 48 78, chantal-mauduit@turquin.fr
Georges et Louis Lefebvre pour le lot 80,
+33 (0) 1 42 61 18 40, antiklef@wanadoo.fr

Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

ORDRE D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Emmanuelle Roux, +33 (0) 1 42 99 20 51
eroux@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Jacqueline Appriou, +33 (0) 1 42 99 20 44
jappriou@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :
Sandrine Abdelli +33 (0) 1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :
Vendredi 20 juin	11h - 19h
Samedi 21 juin	11h - 19h
Dimanche 22 juin	11h - 19h
Lundi 23 juin	11h - 16h

VENTE :
Mardi 24 juin 2008 à 14h30

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N° 01401

AVEC LA PARTICIPATION DE
ARTCURIAL
TOULOUSE . JACQUES RIVET
POUR LES LOTS 12, 50 ,68



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS
Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT BEAUX-ARTS

Direction François Tajan
Directeur Adjoint : Stéphane Aubert

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE :

Tableaux anciens :
Gérard Auguier,
Cabinet Turquin, experts

Dessins anciens :
Bruno et Patrick de Bayser, experts

Contact : Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

MOBILIER ET OBJETS D'ART DES XVIIIE ET XIXE SIÈCLES ORFÈVRERIE ET CÉRAMIQUES

Mobilier et Objets d'Art :
Roland de L'Espée,
Marie de La Chevardière, experts

Orfèvrerie :
Cabinet Déchaut-Stetten, expert

Céramiques :
Georges et Louis Lefebvre, experts

Contact : Sophie Peyrache,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

CURIOSITÉS ET HAUTE ÉPOQUE :

Robert Montagut, expert
Contact : Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com

ARMES ET SOUVENIRS HISTORIQUES :

Bernard Bruel, expert
Contact : Sophie Peyrache,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

ART D'ASIE :

Thierry Portier, expert
Contact : Cyril Pigot
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

ARCHÉOLOGIE :

Daniel Lebeurrier, expert
Contact : Sophie Peyrache
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

VENTES GÉNÉRALISTES :

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com
Contact : Juliette Billot
+33 (0) 1 42 99 20 16, jbillot@artcurial.com
Elisabeth Telliez
+33 (0) 1 42 99 16 59, etelliez@artcurial.com

INDEX

A
ANSIAUX, A.-J.-J. **74**

B
BASSANO, J. (atelier de) **7**
BASSANO, L. **15**
BATTAGLIOLI, F. (attr. à) **11**
BEAUFORT, J.-A. **63**
BERLIN (porcelaine) **79**
BERTHIER, L.-M. **70**
BIDAULT, J.-J.-X. **68**
BOUCHER, F. (suiveur de) **62**
BOURDON, S. (suiveur de) **14**

C
CATTAMARA, P. (entourage de) **8**
CAVALIER D'ARPIN (atelier du) **4**
CAZES, P.-J. (entourage de) **54**
CESARI, G. (atelier de) **4**
CHILONE, V. **17**
CLAUDOT, J.-B. (attr. à) **53**
CLAUDOT de NANCY (attr. à) **53**
COIGNET, G. (attr. à) **23**
COUTURE, T. (et son atelier) **87**
CREPIN, L.-P. **55**

D
DAGOIS **80**
DAVID, J.-L. (d'après) **80**
DEMARNE, J.-L. **66**
DENNER, B. (attr. à) **16**
DYCK, A. van (suiveur de) **31**

E
ECOLE BOLONAISE du XVII[e] siècle **9, 10,**
ECOLE de FERRARE, vers 1550 **5**
ECOLE de FONTAINEBLEAU, fin du XVI[e] siècle **44**
ECOLE FLAMANDE du XVII[e] siècle **20, 31, 36, 39, 43**
ECOLE FLAMANDE du XVIII[e] siècle **34**
ECOLE FLAMANDE du XIX[e] siècle **21**
ECOLE FLAMANDE du début du XVII[e] siècle **22, 41**
ECOLE FRANÇAISE de la fin du XVI[e] siècle - début du XVII[e] siècle **42**
ECOLE FRANÇAISE de la fin du XVII[e] siècle **52**
ECOLE FRANÇAISE de la fin du XVIII[e] siècle **69**
ECOLE FRANÇAISE du XVII[e] siècle **14, 45 - 48**
ECOLE FRANÇAISE du XVIII[e] siècle **50, 57, 58, 62, 65, 82**
ECOLE FRANÇAISE du XIX[e] siècle **75, 76, 80, 83**
ECOLE FRANÇAISE du début du XVIII[e] siècle **49**
ECOLE FRANÇAISE du début du XX[e] siècle **93**
ECOLE FRANÇAISE, vers 1700 **54**
ECOLE FRANÇAISE, vers 1780 **73**
ECOLE FRANÇAISE, vers 1820 **78**
ECOLE FRANÇAISE, vers 1900 **88**
ECOLE HOLLANDAISE du XVII[e] siècle **24, 33**
ECOLE ITALIENNE du XVII[e] siècle **4, 6, 7**
ECOLE ITALIENNE du XVIII[e] siècle **56**
ECOLE ITALIENNE du XIX[e] siècle **1**
ECOLE NAPOLITAINE du XVII[e] siècle **3**
ECOLE NAPOLITAINE du XVIII[e] siècle **8**
ECOLE SIENNOISE, vers 1600 **2**
ECOLE VÉNITIENNE du XVIII[e] siècle **18**

F
FRANCKEN II, F. **26**

G
GÉROME, J.-L. **91, 94**
GHIDONI, M. (attr. à) **12**
GIRODET de ROUCY TRIOSON A.-L. (entourage de) **73**
GRECO (suiveur du) **2**
GREVENBROECK, O. (entourage de) **37**
GUGLIELMI, G. **90**

H
HABERT, F. (attr. à) **51**
HEALY, G.-P. **84**
HEEM, C. de (suiveur de) **40**
HUYSUM, J. van (attr. à) **30**

J
JOLLAIN, N.-R. **67**
JOUVENET J. (atelier de) **50**

K
KESSEL, F. van (dans le goût de) **21**

L
LAER, P. van (attr. à) **29**
LAMBRECHT, J.-B. (attr. à) **35**
LE BRUN, C. (entourage de) **48**
LEVECQ, J. **28**

N
NEEF, P. (suiveur de) **39**

P
PANNINI, G.-P. (attr. à) **19**
PATER, J.-B. (d'après) **58**
PICOU, H.-P. **92**
PIMODAN, C.-H. de **81**
PITOCCHI, M. de (attr. à) **12**

Q
QUERFURT, A. (entourage de) **34**

R
RAFFET, A. (attr. à) **86**
REALFONSO, T. **13**
RENI, G. (suiveur de) **9, 10**
RIBERA, G. (entourage de) **3**
RICHTER, J. (entourage de) **18**
RIGOLOT, A.-G. **89**
ROBERT, H. (attr. à) **60**
ROUSSEAU, E. **71**
ROSA, S. (atelier de) **6**

S
SCHOEVAERDTS, M. **25**
SCHÜTZ, C.-G. **72**
SERVANDONI, J.-N. (attr. à) **59**
SOMER, H. van (attr. à) **32**
SWEBACH, J.-F.-J. **77**

T
THIELEN, J.-P. van (attr. à) **27**
TOMSON, C. **85**

V
VALLAYER COSTER, A. (attr. à) **61**
VERBEEK, F.-X. (attr. à) **38**
VRANCX, S. (entourage de) **24**

W
WATTEAU de LILLE, L.-J. **64**
WINTHERHALTER, F.-X. (suiveur de) **88**

Z
ZIEM, F. (entourage de) **93**

Des rapports de condition concernant les œuvres intégrées dans cette vente sont disponibles sur demande auprès de notre spécialiste : mfournier@artcurial.com



1

1

ÉCOLE ITALIENNE DU XIX[E] SIÈCLE

SAINTE FAMILLE ET DEUX SAINTS

Huile sur toile marouflée sur panneau. Sans cadre
82 x 62 cm (31,98 x 24,18 in.)

Le groupe de saint Joseph et de la Vierge est une reprise de La Sainte Famille Canigiani de Raphaël conservée à l'Alte Pinakothek de Munich.

1 500 / 2 000 €

2

ÉCOLE SIENNOISE VERS 1600

Suiveur du Greco

PIETA

Cuivre, rehauts d'or
27 x 21,50 cm (10,53 x 8,39 in.)
PROVENANCE : Vente anonyme ; Sotheby's, Londres, 6 décembre 2005, n° 644

4 000 / 6 000 €

3

ÉCOLE NAPOLITAINE DU XVII[E] SIÈCLE

Entourage de Giuseppe RIBERA

SAINT PIERRE REPENTANT

Huile sur toile, rentoilée. Sans cadre
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)

4 000 / 6 000 €



2



3



4

4

ÉCOLE ITALIENNE DU XVII[E] SIÈCLE

Atelier de Giuseppe Cesari, dit le Cavalier d'Arpin

LA RÉSURRECTION DE LAZARE

Huile sur panneau
(Accidents et restaurations)
75 x 104,50 cm (29,25 x 40,76 in.)

8 000 / 10 000 €

5

ÉCOLE DE FERRARE, VERS 1550

PIETA ENTOUTÉE DE SAINTS

Panneau, trois planches, renforcé
(Restaurations anciennes et manques)
181 x 123 cm (70,59 x 47,97 in.)
Sans cadre

15 000 / 20 000 €



5



6



7

6

ÉCOLE ITALIENNE DU XVII^{E} SIÈCLE

Atelier de Salvatore ROSA

PAYSAGE AVEC AGAR, ISMAEL ET L'ANGE

Huile sur toile
(Restaurations)
77 x 105 cm (30,03 x 40,95 in.)

8 000 / 10 000 €

7

ÉCOLE ITALIENNE DU XVII^{E} SIÈCLE

Atelier de Jacopo BASSANO

LES TROIS MARIE AU PIED DE LA CROIX

Toile, au revers de la toile, un monogramme 'HB'
103 x 72,50 cm (40,17 x 28,28 in.)

Notre tableau est la reprise avec variantes de la *Crucifixion* de Jacopo Bassano, conservée à Barcelone au musée national d'art de Catalogne (toile, 50 x 30 cm).

4 000 / 6 000 €



8

8

ÉCOLE NAPOLITAINE DU XVIII^{E} SIÈCLE

Entourage de Paolo CATTAMARA

NATURE MORTE À LA COUPE DE FIGUES, PANIER DE CHAMPIGNONS ET GRENADE

Toile
(Restaurations)
73 x 119,50 cm (28,47 x 46,61 in.)
Sans cadre

6 000 / 8 000 €

9

ÉCOLE BOLONAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

Suiveur de Guido RENI

LA MORT DE CLÉOPÂTRE

Sur sa toile d'origine
128 x 95,50 cm (49,92 x 37,25 in.)

Notre tableau est la reprise du tableau de Guido Reni, conservé à Florence au Palazzo Pitti.

4 000 / 6 000 €



9



10



11

10

ÉCOLE BOLONAISE DU XVII[E] SIÈCLE

Suiveur de Guido RENI

LA VIERGE ADORANT L'ENFANT ENDORMI

Toile, à vue ovale
74 x 92 cm (28,86 x 35,88 in.)

3 000 / 4 000 €

11

ATTRIBUÉ À FRANCESCO BATTAGLIOLI

1717 - 1796

PORTIQUE DE PALAIS ANTIQUE ANIMÉ DE PERSONNAGES PRÈS DU RIVAGE

Toile
(Restaurations)
71 x 51 cm (27,69 x 19,89 in.)
PROVENANCE : Vente anonyme ; Paris, 6 novembre 1983, n° 3

2 500 / 3 000 €

12

ATTRIBUÉ À MATTEO GHIDONI DIT MATTEO DE PITOCCHI

1626 - 1689

LE CORTÈGE TRIOMPHAL DU GRAND TURC et LE GRAND TURC RECEVANT LES VAINCUS

Paire de toiles
74 x 97 cm (28,86 x 37,83 in.)

10 000 / 12 000 €



12 I/II



12 II/II



13



14

13

TOMMASO REALFONSO

Naples, vers 1677 - après 1743

NATURE MORTE AU BOUQUET DE FLEURS

Toile
(Restaurations)
64 x 52 cm (24,96 x 20,28 in.)

8 000 / 12 000 €

14

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIIE SIÈCLE

Suiveur de Sébastien BOURDON

LE MARTYRE DE SAINTE AGNES

Toile, porte des armoiries en bas à droite
(Restaurations)
94,50 x 81,50 cm (36,86 x 31,79 in.)
Sans cadre

3 000 / 4 000 €

15

LEANDRO BASSANO

Bassano, 1557 - Venise, 1622

LE DÉLUGE

Toile signée 'LEANDRO A PONTE BASSA...' en bas au centre
(Restaurations)
184 x 267,50 cm (71,76 x 104,33 in.)
Sans cadre

Notre tableau est la reprise d'une composition de Jacopo Bassano, père de Leandro, conservée à Kromeriz et qui fait partie d'un ensemble de quatre toiles sur l'histoire de Noé.

Léandro entre très jeune dans l'atelier de son père et devient rapidement son principal assistant perpétuant ainsi les compositions bibliques ou populaires mises au point par son père. En 1588, il s'installe à Venise où il rejoint son frère Francesco. Il acquiert alors une réputation de portraitiste célèbre ; il est nommé chevalier de Saint Marc en récompense du *Portrait du doge Marino Grimani.*

30 000 / 40 000 €



15



16

16

ATTRIBUÉ À BALTHAZAR DENNER

Hambourg, 1685 - Rostock, 1749

PORTRAIT D'HOMME TENANT UNE ÉPÉE

Toile
81 x 65 cm (31,59 x 25,35 in.)

10 000 / 12 000 €



17

17

VINCENZO CHILONE

Venise, 1758 - 1839

VUE DE SAN GIORGIO MAGGIORE

Huile sur toile
48,50 x 69,50 cm (18,92 x 27,11 in.)

50 000 / 70 000 €

Vincenzo Chilone représente le bassin de Saint-Marc de la sortie du Grand Canal vers l'île de San Giorgio Maggiore. A droite la douane de mer est sommé de la figure allégorique de la fortune qui, tenant dans sa main un gouvernail, varie au grée des vents.
Au centre de la composition la façade de l'église San Giorgio Maggiore s'impose solennellement. Sa façade est restée inchangée depuis sa construction sous la direction de l'architecte Andrea Palladio à partir de 1565.
Cependant Vincenzo Chilone se révèle un original continuateur des vedutistes du XVIIIe siècle puisqu'il actualise dans son œuvre d'importantes modifications intervenues à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle.

Le campanile de San Giorgio avait au XVIIIe siècle un clocher bulbeux dont témoigne de nombreuses œuvres de Canaletto et Guardi.
En 1774 le campanile s'écroulait provocant d'important dégâts : le dortoir du cloître qui jouxte l'église fut détruit ainsi qu'une partie du chœur de l'église et sa sacristie.
Le nouveau campanile, dessiné par le frère et architecte Benedetto Buratti, originaire de Bologne, est achevé en 1791 ; il s'agit de l'actuel campanile, celui-là même que représente Chilone dans notre tableau.

Durant la période napoléonienne, sur le versant nord de l'île fut créée la *Darsena* séparée du bassin de Saint-Marc par un quai et des magasins de service. L'artiste représente cette nouvelle installation portuaire au sein de laquelle l'on distingue le guichet en pierre d'Istrie et plusieurs grands voiliers. Parmi les grandes modifications voulues par Napoléon figure aussi les *Giardini*, jardins publics plantés dans la partie Est de la ville et visibles en arrière plan à gauche de la composition.
Une voile latine battant pavillon autrichien témoigne de la domination de l'Empire des Habsbourg. Malgré cette présence étrangère, la vie semble s'écouler avec une perpétuelle douceur.



18 I/II



18 II/II



19

18

ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVIII[E] SIÈCLE

Entourage de Johann RICHTER

VUE DU MÔLE ET DU PALAIS DUCALE VERS L'ÉGLISE DE LA SALUTE et VUE DU GRAND CANAL VERS LE BASSIN DE SAN MARCO

Paire de toiles
37 x 60 cm (14,43 x 23,40 in.)

15 000 / 20 000 €

19

ATTRIBUÉ À GIOVANNI PAOLO PANNINI

Plaisance, 1691 - Rome, 1765

MARCUS CURTIUS SE JETANT DANS LE GOUFFRE

Toile
101,50 x 126 cm (39,59 x 49,14 in.)

Notre tableau est la reprise d'un tableau de Giovanni Paolo Pannini, *Marcus Curtius se jetant dans le gouffre*, conservé à Avignon, au musée Calvet (toile, 99 x 34 cm) et dont il existe plusieurs versions.

Un certificat du professeur Ferdinando Arizzi confirmant l'authenticité du tableau sera remis à l'acquéreur.

60 000 / 80 000 €



20

20

ÉCOLE FLAMANDE DU XVII^{E} SIÈCLE

PORTRAIT D'UN JEUNE CAPITAINE

Huile sur panneau, parqueté
(Restaurations)
67 x 61 cm (26,13 x 23,79 in.)

ŒUVRE EN RAPPORT : Le portrait de Rubens conservé à la Putnam Fondation à San Diego (Californie, USA)

5 000 / 6 000 €

21

ÉCOLE FLAMANDE DU XIX^{E} SIÈCLE

Dans le goût de Ferdinand van KESSEL

SINGES JOUEURS DE CARTES

Huile sur cuivre
14,50 x 21 cm (5,66 x 8,19 in.)

800 / 1 200 €

22

ÉCOLE FLAMANDE DU DÉBUT DU XVII^{E} SIÈCLE

SAINT JÉSUITE EN ADORATION DEVANT LA VIERGE

Huile sur cuivre
16 x 13,50 cm (6,24 x 5,27 in.)

1 200 / 1 500 €

23

ATTRIBUÉ À GILLES COIGNET

Anvers, vers1538 - Hambourg, 1599

VÉNUS ET L'AMOUR ENTOURÉS D'ATTRIBUTS MILITAIRES

Huile sur panneau, parqueté
(Restauration, soulevements, manques)
112 x 162 cm (43,68 x 63,18 in.)

PROVENANCE : Proviendrait d'une famille Mordon ou Mordaunt Ricketts ;
Famille Chazette de Bargues ;
Monsieur Dutilleul ;
Monsieur Emile P. Lesieur-Manset ;
Princesse de Caraman-Chimay.

EXPOSITION : 1938, Paris, Galerie Arthur Sambon, *La Vénus couronnée par l'Amour* et *Les Peintres Rustiques. Jacopo et François da Ponte de Bassano*

BIBLIOGRAPHIE : Louis Vauxcelles, '*Les Bassan et Titien*', in l'*Excelsior*, 19 juin 1938.
J-L. Castel, '*Une Vénus Tizianesque*', in *Le Jour-Echo de Paris,* 23 juin 1938.
Louis Vauxcelles, '*Une Vénus du Titien*', in *l'Art Vivant*, juillet 1938, pp. 40-42, repr.

ŒUVRE EN RAPPORT : Une autre version peinte, *Venere et Amore*, publiée comme de Lambert Sustris, in *I Cabinetto Salamon Catal*, n° 96, Milan, 1989.
Les deux personnages, Vénus et l'amour, du tableau ici présenté, sont l'exacte répétition de la composition de Titien de même sujet connue en plusieurs exemplaires, avec variantes (Musée des Offices, Musée du Prado, Musée de Berlin).
En revanche aucun de ces tableaux ne présente Vénus et l'Amour entourés des attributs militaires que l'on voit ici, ni le sauvetage d'un bateau frappé par la foudre dans le lointain, sous un ciel d'orage, au symbolisme mysterieux.

30 000 / 40 000 €

24

ÉCOLE HOLLANDAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

Entourage de Sébastien VRANCX

CAPRICE ARCHITECTURAL ANIM É D'UN CARROSSE ET DE PROMENEURS

Panneau de chêne parqueté
(Fentes et petits manques)
51 x 85 cm (19,89 x 33,15 in.)

15 000 / 20 000 €



23



24



25 I/II



25 II/II

25

MATHYS SCHOEVAERDTS

Né à Bruxelles vers 1665

PAYSANS ET LEURS TROUPEAUX À L'ENTRÉE D'UN VILLAGE et CAVALIERS ET LEURS CHEVAUX DEVANT UNE AUBERGE DANS UN PAYSAGE

Paire de cuivres signée 'M. Schoevaerts' en bas à droite
26,5 x 33 cm (10,44 x 12,99 in.)

80 000 / 100 000 €

Artiste flamand, Mathys Schoevaerdts s'illustra dans la peinture de paysages et de scènes villageoises. Elève d'Adriaen Frans Boudewyns en 1682, il fut admis comme maître huit ans plus tard et assuma de 1692 à 1696 les fonctions de doyen de la corporation des peintres de Bruxelles. Son œuvre, surtout au début de sa carrière, s'inspire fortement de Jan Brueghel de Velours dans la représentation minutieuse de scènes de marché et de réjouissances populaires. La paire de cuivres que nous présentons est particulièrement représentative de cette production avec une exécution raffinée, un rendu détaillé des scènes anecdotiques foisonnantes et un coloris clair et lumineux. Par la suite, il est davantage influencé par les maîtres italiens comme l'atteste son séjour à la Villa Médicis. Schoevaerdts fut très apprécié de son vivant et durant tout le dix-huitième siècle pour le soin narratif apporté à ses compositions, l'exactitude des sites figurés ainsi que son talent à restituer l'atmosphère paisible de la vie rurale quotidienne.



26

26

FRANS FRANCKEN II

Anvers, 1581 - 1642

SCÈNE DE SACRIFICE ANTIQUE

Panneau de chêne, parqueté
54 x 74,50 cm (21,06 x 29,06 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Ursula Härting, *Frans Franken II*, Freren, 1989, S. 341, Abb. 354A.

La tradition titrait ce tableau *Hommage à la déesse Méphites*, titre non retenu par Madame Härting qui le catalogue comme 'scène de sacrifice' (N°354A). Elle pense que le tableau a été exécuté avant 1610.

20 000 / 25 000 €

27

ATTRIBUÉ À JAN PHILIPS VAN THIELEN

Malines, 1618 - 1667

NATURE MORTE AU BOUQUET DE FLEURS

Panneau de chêne, une planche, non parqueté
32 x 23 cm (12,48 x 8,97 in.)

PROVENANCE : Biennale des Antiquaires, Galerie Michel Ségoura, 1988

Né à Malines en 1618, fils d'un gentilhomme, seigneur de Couwenberg, Jan Philips van Thielen fait son apprentissage auprès de Théodore Rombouts puis de Daniel Seghers, prêtre jésuite renommé pour ses peintures de fleurs. Il devient maître de la Guilde de Saint-Luc en 1641, peu de temps après avoir épousé Francisca de Hemelaer, la belle sœur d'Erasme Quellin avec lequel van Thielen collabore souvent. Officiellement reconnu comme le seul élève de Daniel Seghers, notre tableau révèle l'influence du maître : les tulipes et les roses aux formes sculpturales mais délicatement exécutées dans un coloris clair se détachent sur un arrière plan uniforme et foncé. La gamme chromatique de rose-rouge très subtile dérive également de la palette de Seghers.

Peintre prolifique, van Thielen a réalisé beaucoup de guirlandes de fleurs décorant des cartouches sculptés ou entourant des bustes sculptés parallèlement aux simples bouquets de fleurs comme celui-ci qui n'hésite pas à nous rappeler la fugacité de la vie : les trois roses, du bouton à la rose trop épanouie, la mouche…

30 000 / 40 000 €



27



28

28

JACOBUS LEVECQ

Dordrecht, 1634 - 1675

PORTRAIT D'HOMME

Huile sur panneau, parqueté
(Usures, restaurations)
43 x 34,50 cm (16,77 x 13,46 in.)

6 000 / 8 000 €

29

ATTRIBUÉ À PIETER VAN LAER

Haarlem, vers 1599 - vers 1642

HALTE D'UN CAVALIER

Huile sur panneau
(Usures)
33 x 25,50 cm (12,87 x 9,95 in.)

1 500 / 2 000 €

30

ATTRIBUÉ À JAN VAN HUYSUM

Amsterdam, 1682 - 1749

PAYSAGE CLASSIQUE

Huile sur toile, rentoilée
(Usures et restaurations)
40 x 32,50 cm (15,60 x 12,68 in.)

1 800 / 2 200 €



31

31

ÉCOLE FLAMANDE DU XVII^{E} SIÈCLE

Suiveur d'Anton van DYCK

PORTRAIT DE L'ARCHIDUCHESSE ISABELLA CLARA EUGENIA

Panneau de chêne, une planche, non parqueté, porte au revers la marque de la main d'Anvers.
46 x 27,50 cm (17,94 x 10,73 in.)
Sans cadre

Notre tableau est la reprise du *Portrait de l'Archiduchesse Isabella Clara Eugenia en habit de nonne*, conservé à Turin à la galerie Sabauda.

800 / 1 200 €

32

ATTRIBUÉ À HENDRICK VAN SOMER

Amsterdam, 1615 - 1684 ou 1685

SAINT JERÔME

Toile
114 x 135 cm (44,46 x 52,65 in.)

6 000 / 8 000 €

33

ÉCOLE HOLLANDAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

PORTRAIT DE COUPLE

Huile sur cuivre, annotée 'Aeternitas' au centre de la composition
22,40 x 35,30 cm (8,74 x 13,77 in.)
Ancienne attribution à Gérard Ter Borch

4 000 / 6 000 €



32



33



34



35

34

ÉCOLE FLAMANDE DU XVIIIE SIÈCLE

Entourage de August QUERFURT

CHOC DE CAVALERIE

Huile sur panneau
24,30 x 33,20 cm (9,48 x 12,95 in.)

2 000 / 3 000 €

35

ATTRIBUÉ À JAN BAPTIST LAMBRECHT

Anvers, 1680 - ap. 1731

BUVEURS DANS UN INTÉRIEUR

Huile sur panneau de chêne, une planche, cachet de cire au verso (Restaurations). Sans cadre.
24 x 22 cm (9,36 x 8,58 in.)

2 000 / 3 000 €



36



37

36

ÉCOLE FLAMANDE DU XVIIE SIÈCLE

PORTRAIT DE FEMME À LA COLLERETTE BLANCHE

Huile sur toile, rentoilée
61,50 x 50 cm (23,99 x 19,50 in.)

2 500 / 3 000 €

37

ENTOURAGE DE ORAZIO GREVENBROECK

1670 - 1730

MARINE PAR MER AGITÉE

Huile sur toile, rentoilée
25,50 x 35,50 cm (9,95 x 13,85 in.)

1 200 / 1 500 €



38 I/II



38 II/II

38

ATTRIBUÉ À FRANS XAVIER VERBEEK

Anvers, 1686 - 1755

LE DÉJEUNER et LE CONCERT

Paire de toiles, sur leurs toiles d'origine
49 x 57 cm (19,11 x 22,23 in.)

4 000 / 6 000 €



39

39

ÉCOLE FLAMANDE DU XVIIE SIÈCLE

Suiveur de Pieter NEEF

LES CATHOLIQUES CHASSANT LES RÉFORMÉS D'UNE ÉGLISE

Panneau de chêne, trois planches, renforcé, porte une signature apocryphe 'P. Neef' en bas à droite
(Restaurations)
59 x 87 cm (23,01 x 33,93 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Aubagne, 21 juillet 1991

3 000 / 4 000 €

40

SUIVEUR DE CORNELIS DE HEEM

1631 - 1695

NATURE MORTE AU HOMARD ET FRUITS SUR UN ENTABLEMENT

Huile sur toile, rentoilée
64,50 x 78 cm (25,16 x 30,42 in.)

5 000 / 7 000 €



40



41



42

41

ÉCOLE FLAMANDE DU DÉBUT DU XVII[E] SIECLE

PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR

« Paupertatum summis igeniis obesse ne provehantur »
Huile sur toile, rentoilée
86 x 70,5 cm

Illustration d'un des *Emblèmes* d'André Alciat (1492-1550) :
« J'ay pierre en dextre, aeles en main senestre :
L'aele monter, la pierre fait bas estre.
Par bon esprit aux cieux pouvois voler,
Si pauvreté ne m'eust fait devaller »

La bibliographie de G. Duplessis *Les Emblèmes d'Alciat*, Paris 1884, recense 126 éditions antérieures à 1800 ; notamment la première publiée en 1531 à Augsbourg, la première parisienne de 1534, la première traduction française Lyon 1544, la première française illustrée à Lyon Jean de Tournes 1547, la première comptant l'intégralité des emblèmes d'Alciat, Lyon 1550 avec 215 gravures, la première accompagnée du commentaire de Claude Minos, Plantin, Anvers 1573, et l'édition illustrée par Jost Amman et Virgile Solis, Francfort-sur-le-Main, 1567.

5 000 / 7 000 €

42

ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVI[E] - DÉBUT DU XVII[E] SIÈCLE

ANGE PORTANT LES INSTRUMENTS DE LA FLAGELLATION

Huile sur panneau
(Restaurations)
23 x 11,50 cm (8,97 x 4,49 in.)
Sans cadre

2 000 / 3 000 €

43

ÉCOLE FLAMANDE DU XVII[E] SIÈCLE

PORTRAIT D'HOMME

Huile sur toile 46,50 x 36 cm (18,14 x 14,04 in.)

1 500 / 2 000 €



44

44

ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU, FIN DU XVI[E] SIÈCLE

ALLÉGORIE

Huile sur panneau
75 x 71 cm (29,25 x 27,69 in.)

ŒUVRE EN RAPPORT : le tableau du même sujet, avec variantes, (huile sur toile, 130 x 96 cm) conservé au musée du Louvre (Fig. 1)

La multiplicité et l'interférence des thèmes rendent la lecture iconographique complexe. Allégorie de l'eau ou Allégorie de l'Amour, cette œuvre montre des rapports avec Primatice, Nicolo dell'Abate et le Maître de Flore interprétés probablement par un artiste nordique travaillant vers 1570-1580.

20 000 / 25 000 €



Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris



45



46

45

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

PORTRAIT DE CHARLES VII

Panneau de noyer, une planche, non parqueté, agrandi d'une bande de 2 cm à la partie inférieure.
31 x 22 cm (12,09 x 8,58 in.)

PROVENANCE : Collection du roi Louis-Philippe au château d'Eu décrit comme le portrait du roi Louis XI, d'après une inscription au revers du panneau.

Notre tableau est la reprise d'un portrait de Charles VII avec l'Ordre de Saint-Michel institué par Louis XI en 1469, connu par plusieurs versions, dont une est conservée, au musée national du château de Versailles (panneau, 22 x 20 cm).

3 000 / 4 000 €

46

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

SAINTE MADELEINE PRIANT

Huile sur toile, rentoilée
51,50 x 56 cm (20,09 x 21,84 in.)
Sans cadre

1 500 / 2 000 €



47 I/II



47 II/II

47

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVII^{E} SIÈCLE

Entourage d'Henri TESTELIN

PORTRAIT DU ROI LOUIS XIV EN COSTUME DE SACRE et PORTRAIT DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE

Paire de toiles
190 x 91,5 cm
(Restaurations et accidents)

15 000 / 20 000 €



48



50

48

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVII[E] SIÈCLE

Entourage de Charles LE BRUN

MARIE MADELEINE REPENTANTE

Toile
78 x 61,50 cm (30,42 x 23,99 in.)

3 000 / 4 000 €

49

ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XVIII[E] SIÈCLE

PORTRAIT D'HOMME EN BUSTE

Huile sur cuivre de forme ovale
12,50 x 10,60 cm (4,88 x 4,13 in.)

500 / 700 €

50

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII[E] SIÈCLE

Atelier de Jean JOUVENET

SAINT BRUNO MÉDITANT DANS UNE CAVERNE

Toile
(Manques et restaurations)
81 x 65 cm (31,59 x 25,35 in.)

Reprise d'une composition de Jean Jouvenet connue par plusieurs versions et une gravure en sens inverse de Gilbert Filloeul.

2 000 / 3 000 €



51

51

ATTRIBUÉ À FRANÇOIS HABERT

Actif au milieu du XVII[e] siècle

NATURE MORTE DE FLEURS ET DE FRUITS SUR UN ENTABLEMENT

Toile
65 x 81,50 cm (25,35 x 31,79 in.)
Dans un cadre en bois sculpté et doré, travail français d'époque Régence

Nous avons peu d'éléments sur la vie de François Habert. L'ouvrage de Michel Faré, *Le Grand Siècle de la Nature Morte, le XVII[ème] siècle*, mentionne une « guirlande de fleurs du sieur Habert », estimée la somme importante de 100 livres, dans l'inventaire des collections de Philippe de Champaigne.

Les quelques tableaux signés de Habert révèlent ses liens étroits avec les peintres de la réalité de la confrérie de Saint-Germain-des-Près, influence que nous retrouvons dans notre tableau : les délicates gouttes d'eau tombées du bouquet de fleurs à gauche, la lumière contrastée…
En revanche, la représentation luxuriante des fruits à droite montre l'influence des peintres flamands alors nombreux à Paris et qui inspirent les artistes français.
Nous retrouvons sur plusieurs tableaux signés de François Habert la même juxtaposition de fleurs et de fruits disposés avec beaucoup de clarté sur un entablement de pierre en partie recouvert d'une nappe blanche, baignés par une lumière froide et traités avec une exécution raffinée.

45 000 / 55 000 €



52 I/II



52 II/II

52

ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN XVII^{E} SIÈCLE

HÉLIODORE CHASSANT LES MARCHANDS DU TEMPLE et LA PARABOLE DU MAUVAIS RICHE

Deux huiles sur toiles formant pendants
(Restaurations)
123,50 x 204 cm (48,17 x 79,56 in.)

12 000 / 15 000 €

53

ATTRIBUÉ À JEAN-BAPTISTE CLAUDOT, DIT CLAUDOT DE NANCY

Badonviller, 1733 - Nancy, 1805

PÊCHEURS ET LAVANDIÈRES DEVANT UN VILLAGE SUR UN ÉPERON ROCHEUX

Toile marouflée sur carton
(Petits manques)
90,50 x 53,50 cm (35,30 x 20,87 in.)

1 200 / 1 500 €



54 I/II



54 II/II

54

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1700

Entourage de Pierre-Jacques CAZES

MOÏSE FOULANT AUX PIEDS LA COURONNE DU PHARAON et LE MARIAGE DE LA VIERGE

Paire de toiles
(Restaurations et manques).
112 x 101 cm (43,68 x 39,39 in.)
Sans cadre

6 000 / 8 000 €

55

LOUIS-PHILIPPE CREPIN

Paris, 1772 - 1851

PÊCHEUR AU BORD D'UNE RIVIÈRE

Huile sur panneau.
18 x 26 cm (7,02 x 10,14 in.)
Sans cadre

1 500 / 2 000 €



55

56

ÉCOLE ITALIENNE DU XVIII^{E} SIÈCLE

PAYSAGE ANIMÉ, LE PASSAGE DU BAC

Huile sur cuivre
21,50 x 33 cm (8,39 x 12,87 in.)

2 000 / 3 000 €



56



57



58

57

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII[E] SIÈCLE

PORTRAIT DE FEMME À LA GUITARE

Huile sur toile, rentoilée
(Usures et restaurations)
47,50 x 36,50 cm (18,53 x 14,24 in.)

D'après le tableau d'Elisabeth Vigée-Le Brun conservé au musée Cognac-Jay à Paris.

3 000 / 4 000 €



59

58

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII[E] SIÈCLE

D'après Jean-Baptiste PATER

LA MARCHE COMIQUE

Huile sur panneau
69,50 x 52 cm (27,11 x 20,28 in.)

Reprise de la gravure de Simon-François Ravenet d'après le tableau de Jean-Baptiste Pater

1 000 / 1 500 €

59

ATTRIBUÉ À JEAN-NICOLAS SERVANDONI

Florence, 1695 - Paris, 1766

CAPRICE ARCHITECTURAL

Gouache sur toile
(Manques et restaurations)
56,50 x 69 cm (22,04 x 26,91 in.)

3 000 / 4 000 €

60

ATTRIBUÉ À HUBERT ROBERT

Paris, 1733 - 1808

LA TOMBE DES HORACES ET DES CURIACES À ALBANO

Huile sur toile, rentoilée
64,50 x 112,50 cm (25,16 x 43,88 in.)

Ce tableau sera inclus dans le catalogue critique de l'œuvre peint de l'artiste en cours de préparation par le Wildenstein Institute. Avis donné le 16 novembre 2006 sur photographie.

35 000 / 45 000 €



60



61



62

61

ATTRIBUÉ À ANNE VALLAYER COSTER

Paris, 1744 - 1818

NATURE MORTE AUX PÊCHES, RAISINS ET VERRE DÉPOSÉS SUR UN ENTABLEMENT

Toile
24 x 33 cm (9,36 x 12,87 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Christie's, Monaco, 20 juin 1992, n° 55

6 000 / 8 000 €

62

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII^{E} SIÈCLE

Suiveur de François BOUCHER

SCÈNE PASTORALE

Toile
50 x 87 cm (19,50 x 33,93 in.)

4 000 / 6 000 €

63

JACQUES-ANTOINE BEAUFORT

Paris, 1721 - Reuil, 1784

LOTH ET SES FILLES et SUZANNE ET LES VIEILLARDS

Paire de panneaux de noyer
'Suzanne et les vieillards', 38 x 45 cm, signé 'A. Beaufort. pinxit' en bas vers la gauche
'Loth et ses filles', 36,5 x 45 cm, signé 'A. Beaufort.' à gauche
(Petits manques et accidents sur les bords)
Sans cadre

EXPOSITION : *Loth et ses filles*, exposé au Salon de 1773, sous le n° 146 (17 pouces de large sur 14 pouces de haut, soit 35,5 x 43, 2 cm)

10 000 / 12 000 €



63 I/II



63 II/II



64 I/II



64 II/II



66

64

LOUIS-JOSEPH WATTEAU DE LILLE

Valenciennes, 1731 - Lille, 1798

LA VEILLÉE AU CAMPEMENT MILITAIRE

Paire de toiles
21 x 28 cm (8,19 x 10,92 in.)

5 000 / 7 000 €

65

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII[E] SIÈCLE

MARINES

Huiles sur toiles formant deux dessus de porte en pendant, chantournées en partie supérieure
74 x 85,20 cm (28,86 x 33,23 in.)

1 500 / 2 000 €

66

JEAN-LOUIS DEMARNE

Bruxelles, 1744 - Paris, 1829

LA PROCLAMATION

Huile sur panneau, cachet de collection de cire rouge au verso
30,50 x 22 cm (11,90 x 8,58 in.)
Sans cadre

PROVENANCE : Collection Danvin ; sa vente, 17 février 1866 ; Collection particulère, Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE : Jacques Watelin, *Le peintre J.-L. De Marne*, Paris, 1962, n° 719, p. 162

5 000 / 7 000 €



67

67

NICOLAS-RENÉ JOLLAIN

Paris, 1732 - 1804

DIANE ET CALLISTO

Toile signée et datée 'N. R. Jollain / 1770' en bas à droite
53 x 64 cm (20,67 x 24,96 in.)

EXPOSITION : Salon de 1771, n° 177, *Jupiter sous la forme de Diane séduit Callisto ; 2 pieds de large sur 1 pied 8 pouces de haut*

BIBLIOGRAPHIE : Denis Diderot, Salon 1771, in *Œuvres*, t. IV, Paris, 1996

Formé auprès de Jean-Baptiste Marie Pierre, Nicolas- René Jollain fut agréé à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture en 1765. Il expose très régulièrement au Salon entre 1767 et 1791.

12 000 / 15 000 €



68



69

68

JEAN-JOSEPH-XAVIER BIDAULD

Carpentras, 1758 - Montmorency, 1846

VUE D'UN PONT DE L'ISOLA DI SORA AU ROYAUME DE NAPLES

Sur sa toile d'origine signée et datée 'J.p. bidault 1813' en bas à gauche
62 x 51 cm (24,18 x 19,89 in.)

EXPOSITION : Probablement exposé au Salon de 1814, n° 94

6 000 / 8 000 €



70

69

ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE

MILITAIRES DEVANT UNE VILLE

Huile sur panneau
24 x 32,50 cm (9,36 x 12,68 in.)

3 000 / 4 000 €

70

LOUIS-MARIE BERTHIER

Né à Mailly en 1769

SUZANNE ET LES VIEILLARDS

Sur sa toile d'origine inscription à l'encre 'Berthier - Suzanne au bain / 914' au revers
24 x 32 cm (9,36 x 12,48 in.)

1 000 / 1 200 €

71

EDMÉ ROUSSEAU

Paris, 1815 - 1868

PEAU D'ÂNE

Sur sa toile d'origine signée 'E. Rousseau' en bas à gauche
27 x 21,50 cm (10,53 x 8,39 in.)

800 / 1 000 €



72

72

CHRISTIAN GEORG SCHÜTZ

Flörsheim, 1718 - Francfort, 1791

PAYSAGE IMAGINAIRE DES BORDS DE LA VALLÉE DU RHIN

Panneau de noyer, une planche, non parqueté
19,50 x 25 cm (7,61 x 9,75 in.)

Elève d'Hugo Schlegel à Francfort, Schütz s'établit dans la ville après son apprentissage et fonde une dynastie de peintres paysagistes travaillant pour les différentes cours princières d'Allemagne.

Christian Georg Schütz s'inspire de l'œuvre du peintre hollandais Herman Saftleven et de celle de Jan Griffier. Comme ces artistes, il représente avec une exécution extrêmement raffinée des paysages des vallées du Rhin et du Main composés de montagnes escarpées et de rochers, baignés d'une lumière dorée qui renforce l'atmosphère romantique de ses paysages.
Christian Georg Schütz a beaucoup travaillé pour le Prince électeur de Mayence, Friedrich Karl van Erzthal et illustre le voyage du duc Christian de Zweibrücken venu à Francfort en 1765 pour le couronnement de l'empereur Joseph II.

40 000 / 60 000 €



73



74



76

73

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1780

Entourage d'Anne-Louis GIRODET de ROUCY TRIOSON

SAINT SÉBASTIEN

Toile
107 x 79 cm (41,73 x 30,81 in.)

4 000 / 6 000 €

74

ANTOINE-JEAN-JOSEPH ANSIAUX

Liège, 1764 - Paris, 1840

AUTOPORTRAIT

Huile sur toile, rentoilée
70,50 x 56,40 cm (27,50 x 22 in.)

Visible sur la toile derrière le peintre, esquisse du *Ganymède donnant à boire à Jupiter* qu'Ansiaux exposa au Salon de 1796

5 000 / 6 000 €

75

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

ÉTUDE POUR UN PLAFOND

Toile de forme chantournée à la partie supérieure, marouflée sur panneau
26 x 31,50 cm (10,14 x 12,29 in.)

400 / 600 €

76

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

PAYSAGE ITALIEN

Huile sur toile inscription 'Alta' en bas à droite
16 x 21,50 cm (6,24 x 8,39 in.)

1 200 / 1 500 €



77

77

JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH SWEBACH DIT SWEBACH-DESFONTAINES

Metz, 1769 - Paris, 1823

COSAQUES ESCORTANT UN CONVOI

Huile sur panneau
39 x 32 cm (15,21 x 12,48 in.)

6 000 / 8 000 €

78

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1820

JEUNE MÈRE ET SON ENFANT TRAVERSANT UN PORCHE

Toile
59 x 48 cm (23,01 x 18,72 in.)
Sans cadre

1 500 / 2 000 €



78



79



80

79

BERLIN (PORCELAINE)

BELLE PLAQUE RECTANGULAIRE À DÉCOR POLYCHROME REPRÉSENTANT UNE SCÈNE RAPHAELLESQUE

Dans le jardin d'hiver d'un château, un jeune joueur de luth donne un concert accompagné d'une jeune femme et d 'un enfant assis sur un canapé ; ils sont entourés d'un aéropage aristocratique composé de prince et de gentlihomme assis en somptueux habits de la Renaissance, l'épée au côté, et d'un religieux de haut rang debout, l'un est accompagné d'un chevalier de l'ordre de Malte en armure drapé dans un manteau ; un jeune serviteur est en train de verser des boissons. La plaque possède un bel entourage en dorure gravé à motif de raies de coeur. Cette plaque préfigure par son sujet ce qui sera plus tard en Angleterre le courant préraphaélite.
La date probable de cette plaque est 1835/40.
30 x 37 cm (11,7 x 14,43 in.)

5 000 / 7 000 €



81



82

80

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

Madame DAGOIS, d'après Jacques-Louis David

LE BELISAIRE

Gouache sur ivoire signé et daté ' Mme Dagois 1828 / D'après David' en bas à gauche (Fentes)
30,50 x 39 cm (11,90 x 15,21 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Hôtel Drouot, Paris, 23 juin 1999 (Mes Tajan), n° 152

4 000 / 6 000 €

81

CHARLES-HONORÉ DE PIMODAN

Actif en France au XIXe siècle

ARCHITECTURE GOTHIQUE ANIMÉE DE PERSONNAGES

Peinture sous verre
10 x 13 cm (3,90 x 5,07 in.)

1 000 / 1 200 €

82

ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIIIE SIÈCLE

LA PARTIE DE CARTE MASQUÉE

Fixé sous verre
30,50 x 37,50 cm (11,90 x 14,63 in.)

2 000 / 3 000 €



83

83

ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

LA FILLE DU PHARAON PRÉSENTANT MOÏSE À SON PÈRE

Huile sur toile, rentoilée
59,50 x 73,50 cm (23,21 x 28,67 in.)

D'après la composition de Victor Orsel (1795 - 1850) conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon.

4 000 / 6 000 €

84

GEORGES PIERRE HEALY

Boston, 1808 - Chicago, 1894

PORTRAIT DE LOUIS-PHILIPPE

Toile. Etiquette au dos : 'Painting by Healy of / Louis Philipe / who posed for the portrait for / Lewis Cass when the latter / was Ambassasdor to / France – 1836 to 1842. / This portrait was bequeathed/ by Henry Ledyard, son-in-/law of Lewis Cass, toN. B. / Ledyard who gave it to/ his brother, Lewis Cass / Ledyard./ L.C.L. Jr.'
(Griffures)
76,50 x 64 cm (29,84 x 24,96 in.)

PROVENANCE : Dans la collection du Général Lewis Cass ;
Acquis par son gendre, Henry Ledyard ;
Légué à N. B. Ledyard ;
Donné a donné à son frère, Lewis Cass Ledyard ;
Dans la collection de Lewis Cass Ledyard, le dernier fils ;
Donné à sa veuve, remariée à William E. S. Griswold, sr.

EXPOSITION : *Healy's sitters*, Richmond, The Virginia Museum of Fine Arts, janvier-mars 1950 (non consulté).



84

BIBLIOGRAPHIE : Marie de Mare, *G. P. A. Healy, American Artist*, New-York, 1954, fig. 7

Grand admirateur du roi Louis-Philippe, le général Lewis Cass alors en poste à Paris comme ambassadeur demande au peintre Healy, qu'il connaît bien pour lui avoir commandé de nombreux portraits, celui du Roi. Petite fille du peintre, Marie de Mare rapporte dans son ouvrage *G. P. A. Healy, American Artist*, (1954, pp. 76 sqq.) les circonstances de la composition.

Né à Boston, George Pierre Healy ouvre son atelier dans cette même ville en 1831 et y expose des portraits sans doute grâce au soutien de Mrs Harrison Gray Otis. En 1834, il arrive à Paris et entre dans l'atelier de Gros peu de temps avant la mort de ce dernier. Il se lie d'amitié avec Thomas Couture. Il reste de longues années à Paris s'exerçant toujours au portrait comme en témoigne notre tableau.

Son tableau *Franklin plaidant la cause des colonies américaines devant Louis XVI* exposé à l'Exposition Universelle à Paris en 1855 remporte une médaille et attire de nombreux visiteurs. Les années suivantes se déroulent entre Paris, Rome, Florence, et Chicago. Décédé à Chicago en 1894, Healy laisse la trace d'un portraitiste prolifique célèbre pour sa série de Présidents conservés à la Corcoran Gallery à Washington.

6 000 / 8 000 €



85



86

85

CLIFTON TOMSON

Nottingham, 1775 - 1828

PORTRAIT D'ACTIOS ET DE SPRING DEVANT LEURS BOXES

Toile signée et datée 'Clifton Tomson / Pinxit Notth / 1806' en bas vers le centre
71 x 91,50 cm (27,69 x 35,69 in.)

Peintre méconnu en France, d'animaux et spécialement de chevaux, Clifton Tomson semble avoir bien assimilé les leçons du grand Stubbs comme en témoigne notre tableau, notamment dans la manière de rendre la robe des chevaux. Nous pouvons rapprocher notre œuvre d'un autre tableau de ce peintre, *Juments et poulains dans un paysage boisé* (131 x 184 cm, ayant figuré à la vente Christie's, Londres, 24 novembre 1978).

3 000 / 4 000 €

86

ATTRIBUÉ À AUGUSTE RAFFET

Paris, 1804 - Gênes, 1860

SCÈNE DE DUEL

Toile
21 x 20 cm (8,19 x 7,80 in.)

800 / 1 200 €

87

THOMAS COUTURE ET SON ATELIER

Senlis, 1845 - Villiers-le-Bel, 1879

LES ROMAINS DE LA DÉCADENCE

Toile signée 'COUTURE' en bas à droite
52,50 x 84,50 cm (20,48 x 32,96 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Orléans, 14 octobre 1995 (Mes Binoche et Maredsous), n° 32.

Il s'agit d'une réplique de plus petit format du tableau du Salon de 1847, actuellement conservé au musée d'Orsay. Il existe de nombreuses répliques de ce tableau qui connut à son époque un immense succès.

20 000 / 30 000 €

88

ÉCOLE FRANÇAISE, VERS 1900

Suiveur de Franz Xavier WINTHERHALTER

PORTRAIT DE NAPOLEON III et PORTRAIT DE L'IMPÉRATRICE EUGENIE

Paire de toiles
(Restaurations)
230 x 157 cm (89,70 x 61,23 in.)
Sans cadre

6 000 / 8 000 €



87



88 I/II



88 II/II



89



90

89

ALBERT-GABRIEL RIGOLOT

Paris, 1862 - 1932

PAYSAGE À L'ÉTANG

Huile sur toile signée 'ARigolot' en bas à gauche
73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)

5 000 / 7 000 €



91

90

GENNARO GUGLIELMI

Né en 1804

LÉONORE D'ESTE VISITANT LE TASSE À L'HÔPITAL SAINTE-ANNE DE FERRARE

Huile sur toile signée 'Guglielmi' en bas à gauche
50,50 x 66,50 cm (19,70 x 25,94 in.)

4 000 / 6 000 €

91

JEAN-LÉON GÉROME

Vesoul, 1824 - Paris, 1904

ÉTUDE DE CAVALIER EN ARMURE

Huile sur toile, rentoilée
40 x 32,50 cm (15,60 x 12,68 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Sotheby's, Monaco, 3 décembre 1988, lot 921

1 200 / 1 500 €



92

92

HENRI-PIERRE PICOU

Nantes, 1824 - 1895

SCÈNE DE LA *DIVINE COMÉDIE*

Huile sur toile, rentoilée (Restaurations)
78,50 x 100 cm (30,62 x 39 in.)

8 000 / 12 000 €

93

ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XX^{E} SIÈCLE

Entourage de Félix ZIEM

MOSQUEE VUE DU BOSPHORE

Huile sur toile datée '15.06.1902' sur le châssis
38 x 65 cm (14,82 x 25,35 in.)

3 000 / 5 000 €



93



Fig. 1 : J.-L. Gérôme, *A vendre, Esclaves au Caire*, huile sur toile, signée en bas à gauche, 214 x 142 cm © Musée de l'Art et de l'Industrie, Roubaix

94

JEAN-LÉON GÉROME

Paris, 1824 - Paris, 1904

BUSTE D'ESCLAVE NOIRE, 1872

Huile sur toile signée 'J.L. GEROME.' vers le centre à droite
48,50 x 38 cm (18,92 x 14,82 in.)

ŒUVRE EN RAPPORT : Le tableau conservé au musée de Roubaix *A vendre, Esclaves au Caire* (Fig. 1)

BIBLIOGRAPHIE : Gérald Ackerman, *La vie et l'œuvre de Jean-Léon Gérôme*, 1996, n° 223, repr. p. 233

50 000 / 60 000 €



94

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



ESTAMPES ANCIENNES

JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 – HÔTEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 PARIS

IMPORTANT ENSEMBLE D'ESTAMPES PAR OU D'APRÈS WILLIAM HOGARTH

VENTE EN PRÉPARATION CLÔTURE DU CATALOGUE **VENDREDI 3 OCTOBRE**

Renseignements : Matthieu Fournier, +33 (0)1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com
www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



DESSINS ANCIENS & DU XIXE SIÈCLE

JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 – HÔTEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 PARIS

PIETER DE JODE (ANVERS 1570 – 1634), NARCISSE, plume et encre brune, lavis brun 23,5 x 15,5 cm, monogrammé en bas à droite. Est. : 8 000 / 10 000 €

VENTE EN PRÉPARATION CLÔTURE DU CATALOGUE **VENDREDI 3 OCTOBRE**

Renseignements : Matthieu Fournier, +33 (0)1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com
www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

TABLEAUX ANCIENS & DU XIXE SIÈCLE
Mardi 24 juin 2008 à 14h30
Hôtel Dassault - 7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris

❑ **Ordre d'achat / *Absentee Bid***
❑ **Ligne téléphonique / *Telephone Bid***

Téléphone / *Phone* _____

Références bancaires obligatoires à nous communiquer :
Required bank reference:

Carte de crédit Visa / *Credit card numbers*
_____

Expire fin / *Expiration date*
_____

Nom/*Name*	
prénom/ *first name*	
Adresse *Address*	
Téléphone *Phone*	Bureau / *Office*
	Domicile / *Home*
Fax	

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

Lot n°	Description du lot / *Lot Description*	Limite en **EUROS** *Maximum **EUROS** price*
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / *Please mail to*: Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Fax: +33 (0)1 42 99 20 60

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



TABLEAUX & SCULPTURES DU XIXE SIÈCLE

JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 – HÔTEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 PARIS

CHARLES-FRANÇOIS DAUBIGNY, PARIS (1817-1878), LA FALAISE DE VILLERVILLE, huile sur toile, signée et datée « Daubigny» en bas à droite, 50 x 82 cm. Est. : 15 / 20 000 €
Provenance : Collection Locquin à partir de 1879. Collection Jean Locquin en 1937 puis par descendance.
Expositions : Salon de 1864, n° 503. *Chefs-d'œuvre de l'Art Français,* Palais National des Arts, Paris, 1937, n°286.
Bibliographie : F. Henriet, *Daubigny et son oeuvre gravé,* 1875, p. 43. Etienne Moreau-Nélaton, *Daubigny,* 1925, p. 84 et 118, fig. 67.

VENTE EN PRÉPARATION CLÔTURE DU CATALOGUE **VENDREDI 3 OCTOBRE**

Renseignements : Matthieu Fournier, +33 (0)1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com
www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.
Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.
Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.
L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.
En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

• **De 1 à 350 000 euros :** 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 350 000 euros :** 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ❍)**.
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propiétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

• **De 1 à 100 000 euros :** 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• **Au-delà de 100 000 euros :** 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
Neuflize OBC
ABN AMRO

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt. Londres.

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.
For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.
Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.
In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC :

- **From 1 à 350 000 euros :** 20 % + current VAT (for books, VAT = 1,1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3,92% of the hammer price).
- **Over de 350 000 euros :** 12 % + current VAT (for books, VAT = 0,66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2,35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(indentified by an ○)**.
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by A**rtcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.
In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.
c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.
Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :
Neuflize OBC

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.